

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 20 (1923)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
D^r ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,
Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

VINGTIÈME ANNÉE

N° 3.

MARS 1923

SOMMAIRE. — Notre président à l'honneur (illustr.). — Conseils aux débutants pour mars, par SCHUMACHER. — Ce que l'on voit quand on introduit des reines, par TRICOIRE frères. — Un peu de logique, par L. MOUCHE. — Une mort mystérieuse, par Aug. LASSUEUR. — La désinfection des rayons loqueux, par J. KELLER. — Garde à vous ! par SCHUMACHER. — Sincère, par J. KELLER. — Souvenirs, par A. GROBET-MAGNENAT. — Un nouveau fourrage mellifère : le Hubam, par R. COSNARD. — Au feu ! par H. BERGER. — 13,000 km. en vélo ou à pied, par H. BERGER. — L'apiculture pastorale, par Hippolyte GUIGNARD. — Extraits du procès-verbal de l'assemblée des délégués à Lausanne, le 17 février 1923. — Bibliographies : Le système Dadant en apiculture, par C.-P. Dadant ; Agenda apicole romand. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Réponses à la question N° 1. — Rectification.

NOTRE PRÉSIDENT A L'HONNEUR

En date du 27 décembre 1922, la légation de Belgique à Berne écrivait à M. Mayor ce qui suit :

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, par un arrêté du 27 novembre dernier, il a plu au Roi de vous conférer la décoration spéciale agricole de 1^{re} classe.

» M. le Ministre des Affaires étrangères m'a chargé de vous transmettre les insignes et le diplôme de cette distinction.

» Connaissant l'activité que vous avez déployée en vue de venir en aide aux apiculteurs belges éprouvés par la guerre, je suis particulièrement heureux de vous faire part du témoignage de reconnaissance dont vous venez d'être l'objet. »

Au nom de toute la « Romande » nous félicitons chaleureusement M. Mayor. A l'assemblée des délégués il a reporté cet honneur sur la Société romande, mais nous sommes heureux nous aussi de ce que notre cher président ait été appelé à recevoir personnellement cette distinction. Nous sommes heureux tous aussi de ce nouveau lien qui nous unira à nos confrères belges dont la vaillance pendant la guerre et à son début ont provoqué l'admiration, tout spécialement en Suisse romande.

Schumacher.



DIPLOME ET DÉCORATION DE 1^{re} CLASSE

décernés à M. MAYOR, président de la Société romande d'apiculture.

(Cliché préparé par M. Heyraud, à St-Maurice).

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MARS

Malgré les nuits froides, malgré les bouderies du soleil, malgré les pluies glacées et neiges, déjà les crocus, perce-neige, primevères, sortent courageusement leurs premières tiges ou même, dans les endroits ensoleillés, leurs premiers calices. Nous avons vu rapporter les premières pelotes de pollen les 9 et 10 février ; pourtant nos noisetiers tout près du rucher n'ont encore que des chatons tout raides, nos butineuses ont donc su en trouver d'autres plus précoces.

Ne crions pas encore victoire ; nous ne sommes qu'en février en écrivant ces lignes et mars nous réserve encore de vilaines et réfrigérantes surprises. Il y aura des sorties dangereuses, il faudrait pouvoir les éviter ; il y aurait bien les ruches claustrantes, mais... elles sont bien peu nombreuses. Que faire ? Eh bien, comme vous n'avez pas un trop grand nombre de ruches, puisque vous qui lisez cela êtes un débutant, placez une tuile ou une planchette devant le trou de vol. Ce n'est pas sans doute un moyen de génie ni quelque chose d'absolument efficace, mais cependant il produit son petit effet et si vous avez soin de soulever la tuile ou la planchette sur de petites cales d'un centimètre, vos abeilles pourront facilement rentrer même si vous n'êtes pas là pour enlever ce « parasol », c'est-à-dire cet obstacle aux rayons du soleil venant « aguicher » vos butineuses.

La superbe sortie du 2 février doit avoir eu comme conséquence de faire commencer la ponte, d'autant plus que les journées suivantes ont permis quelques petites sorties et que les nuits ont été moins froides. C'est donc qu'il faudra veiller à ces trois conditions d'une bonne préparation de la colonie en vue de sa tâche future : Nourriture, eau, pollen.

Nourriture. — Vous profitez d'une belle et chaude journée, faisant suite, si possible à une première et bonne sortie. Vous jetez un rapide coup d'œil aux provisions sans sortir les cadres ; il faut s'habituer à voir rapidement ; ne vous laissez pas gagner par la curiosité (c'est, dit-on, le grand défaut des dames, mais les hommes sont passablement leurs frères en ce domaine) elle serait dangereuse, car on ne sait pas où elle peut nous mener. Qu'il vous suffise de constater qu'il y a ou qu'il n'y a pas assez ; dans ce dernier cas et, à fortes doses, donnez de la nourriture *solide* ; il y a des plaques toutes prêtes dans le commerce, vraiment bien préparées et qui ne vous reviendront guère plus cher que si vous les prépariez vous-même. Il vous reste peut-être du miel que vous avez peur de ne pas vendre ; vendez-le à

vos abeilles, elles vous le paieront et ce ne sera pas du marc. Refermez bien, calfeutrez par-dessus.

Si vous êtes tranquille pour la nourriture, occupez-vous *du pollen*. La farine étant moins chère que pendant la guerre, vous pouvez en répandre sur de vieux rayons ; ceux à cellules de mâles que vous avez retirés à l'automne vont très bien, ou bien les très vieux, tout noircis comme une vieille pipe. Je ne vous ferai pas croire qu'en leur donnant ce pollen en quelque sorte artificiel vous ferez faire des merveilles à vos colonies, mais au moins vous vous serez fait plaisir à vous-même, car rien n'est amusant comme de voir ces jolies meunières se trémousser sur ces rayons. Pour éviter que la farine se transforme en pâte par la pluie ou la rosée, abritez ces gâteaux sous une vieille ruche de paille ou une caisse et si, à votre grande désolation, vous voyez que votre truc n'attire pas les chères bestioles, consolez-vous en vous disant qu'elles ont trouvé bien mieux, qu'il y avait ailleurs une pâtisserie plus appétissante.

De même *pour l'eau* ; pendant le mois de mars, les colonies en bon état en font une consommation qu'on peut appeler énorme. Vous pouvez la donner dans la ruche, soit au moyen d'une éponge, bien imbibée, que vous placez sur le trou de la planchette correspondant au nourrisseur ; soit au moyen du nourrisseur lui-même, si vous en avez un qui soit pratique, à condition de bien recouvrir le tout. Vous pouvez donner l'eau aussi, et c'est bien le plus simple sans doute, hors de la ruche mais à portée immédiate de la ruche ; vous aurez une vieille casserole que votre ménagère vous accordera gracieusement, ou bien une vieille poêle à frire (*sic transit gloria mundi*, ainsi passe la gloire du monde) ou un tonneau (de Dézaley, pas d'autre) partagé en deux et dans ces récipients caractéristiques, vous mettrez de la mousse propre ; vous changerez l'eau de temps en temps et vous aurez ainsi le plaisir de voir votre café de tempérance bien fréquenté.

Comme mars ne présente pas de récolte, rétrécissez le trou de vol à 4 ou 5 cm. de longueur, soit pour empêcher le pillage, soit aussi pour garder le plus de chaleur à la ruche.

Car la chaleur c'est le 4^{me} point à surveiller dans ce mois ; il y a des naissances, il y a du couvain, celui-ci a besoin d'une chaleur humide pour prospérer.

Vous n'ouvrirez donc vos ruches en ce mois que pour voir à quoi en sont les provisions, remettre les toiles ou planchettes (si vous les aviez enlevées pour l'hiver) afin de concentrer la chaleur. Vous pouvez, sans doute, par une belle journée ensoleillée et chaude, enlever les toits afin de sécher tout votre matériel de calfeutrage.

C'est à cela, mon cher débutant, que vous bornerez votre activité au rucher ; sans doute, tel ou tel malin vous dira : moi, je visite en mars, même au commencement et je m'en trouve bien. Cela peut réussir une fois, deux fois, mais dans nos climats, et dans nos régions rapprochées des montagnes couvertes encore de neige, la prudence est plus de rigueur que dans d'autres contrées et, au surplus, ce n'est pas le renvoi de votre visite en avril qui empêchera le développement de votre colonie, si mars est favorable.

Daillens, 15 février.

Schumacher.

CE QUE L'ON VOIT QUAND ON INTRODUIT DES REINES

L'introduction d'une reine dans une colonie est une opération des plus délicates, sinon une des plus difficiles. Aussi, la plus grande prudence doit présider à l'introduction d'une reine, surtout en temps de disette, car on a affaire à un bloc bien constitué qui se défend merveilleusement, et bien souvent les échecs ont des riens pour cause. Ainsi, par exemple, dans la reine offerte par le procédé classique de la cage, très souvent, les abeilles en cherchant à la délivrer s'irritent de la résistance qui leur est opposée par la cage et rendent la mère responsable de l'incident. Celle-ci devant l'hostilité dont elle n'est point la cause, s'affole, et la poursuite commence ; poursuite qui va en s'aggravant depuis le pelotonnage à la mise à mort par enserrement et épuisement au bout de trois à quatre jours. Très souvent, aussi, c'est la reine elle-même qui porte sa condamnation à mort par ses allures étranges au sortir de la boîte. Ses mouvements, la manière de se présenter, si on peut dire, ne plaisent pas et irritent le nouveau milieu pour elle. On pourrait dire qu'en principe toutes les causes d'insuccès tiennent à la méconnaissance (pour la reine) des habitudes du nouveau milieu et à son manque d'adaptation.

Il est prudent quand on substitue une reine à une autre, afin d'en changer la race ou remplacer une reine vieille, de pousser une visite un jour ou deux après la libération pour voir ce qui se passe et si la mère est sortie de la cage. Si elle se promène tranquillement sur le rayon qui la porte, si l'on aperçoit des œufs fraîchement pondus, si on constate la déférence qu'ont habituellement les abeilles pour leur reine, on remet tout en place, sans aller plus loin. On ferme la ruche bien doucement sans faire claquer les portes.

Ces sortes de visites se font ordinairement sur le déclin du jour ; c'est le moment le plus calme pour ne point éveiller les soupçons des

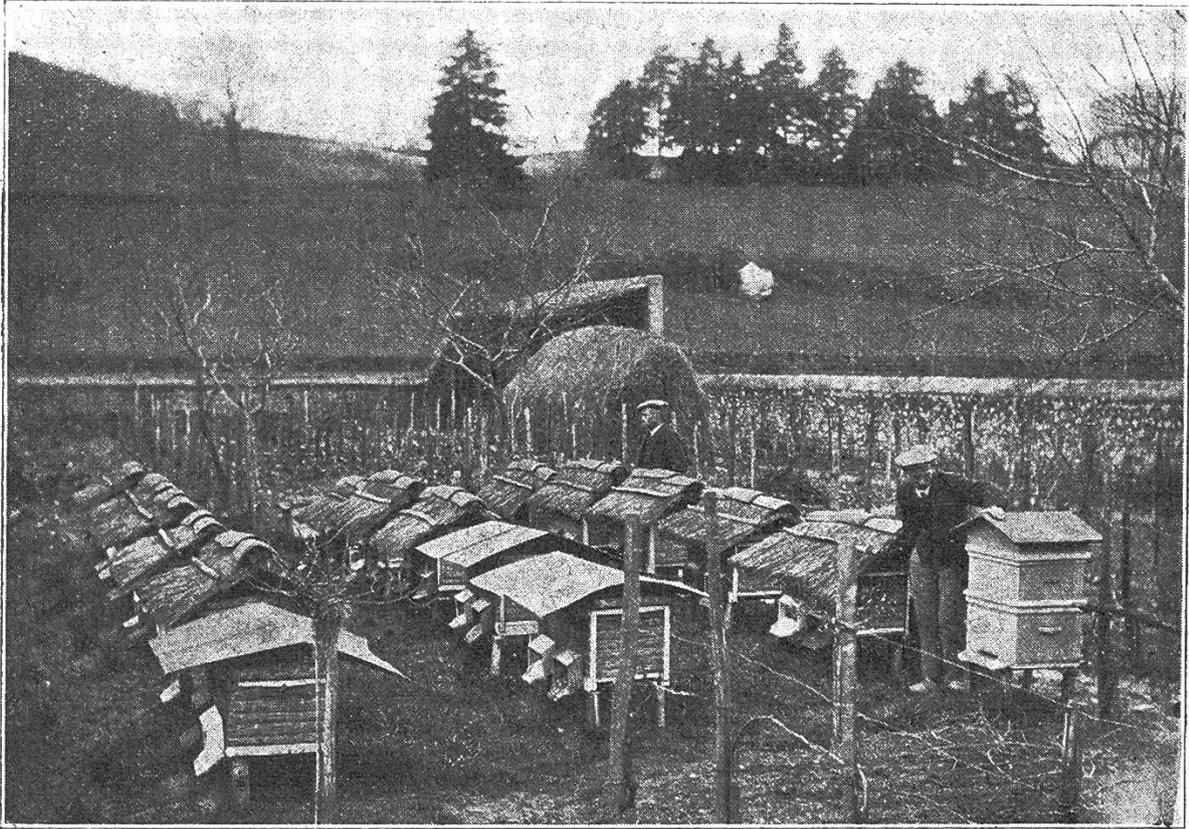
abeilles pillardes qui pourraient venir tout gâter. Voilà qui s'appelle une introduction facile. Si, au contraire, on ne la voit point sur les rayons de couvain, si l'on n'aperçoit point d'œufs là où il faudrait en voir, on regarde, sans s'affoler, sur le bas des cadres, sur le plateau, sur les parois et dans les coins de la ruche ; il faut avoir l'œil partout où il y a des abeilles. Très souvent elle est en tête de ces mouvements de marche que les abeilles semblent prendre plaisir à exécuter, soit sur les parois, soit sur le plateau ; si on l'aperçoit marchant tranquillement, soit à la tête, soit au milieu de ses troupes, on n'a encore qu'à fermer : on peut être tranquille sur son sort. Mais si dans la visite on aperçoit une boule d'abeilles de la grosseur d'une noix, empressez-vous de prendre le tout avec la main et de l'enfermer dans une boîte ou sous un verre, etc. Enfumez ce nœud d'abeilles, dégagez la reine qui a beaucoup souffert au point d'être méconnaissable ; mettez-là, *seule*, dans un étui. Visitez à fond tous les cadres à couvain de cette ruche pour voir s'il n'y a point d'élevage maternel qu'il faut détruire avant de la réintroduire. La reine ayant couru un grand danger, il ne faudra point employer une de ces méthodes qui confient le soin de la libérer aux abeilles. Ce milieu étant très mal disposé, il faut, avant de la lâcher, prendre le temps qui est nécessaire pour faire oublier aux abeilles ce mauvais début.

Il sera prudent de ne regarder à nouveau dans la ruche qu'au moins 48 heures après l'incident, si l'on voyait que les abeilles qui sont autour de la cage font de violents efforts pour y pénétrer il ne faudrait point la libérer, car l'entêtement persiste encore. Il faut passer tous les cadres en revue et détruire encore tous les alvéoles maternels édifiés. Etant prévenu de l'hostilité, il ne faut, dans ce cas-là, la leur livrer qu'à bon escient et en toute certitude. Nous avons vu des cas où l'introduction faite dans ces conditions a duré plus de dix jours. Mais chaque fois, en prenant les précautions nécessaires, nous avons réussi à surmonter cet entêtement.

Voilà ce que nous appelons une introduction laborieuse. Heureusement ces faits sont rares et généralement après cette intervention l'opération est réussie et la mère acceptée. Mais ce qui trompe, tout aussi bien les vieux routiers les plus rompus à ces sortes d'opérations que les novices, c'est qu'en ouvrant la ruche on voit les abeilles qui entourent la cage calmes, battent le rappel, manifestent leur joie et leur contentement. C'est le bon signe. On s'empresse de la libérer. Mais l'acceptation est localisée aux environs de la cage seulement. Et malgré que les bons signes y soient évidents il se trouve non loin de là un noyau hostile d'éleveuses d'alvéoles de reine qui tuent sans

pitié la nouvelle quand, au sortir de sa cage, elle vient là pour prendre ses droits. On doit encore, avant de la lâcher, s'assurer que tout est normal et que c'est vraiment avec la reine offerte qu'elles comptent.

Un bon moyen qui nous a réussi souvent quand on veut substituer une reine à une autre, c'est de secouer fortement la colonie entière



Rucher de MM. Tricoire frères, à Foix (Ariège). Inspection d'hiver.

en *brutalisant* et bouleversant tout à dessein, de façon à leur donner plus que l'impression qu'un grand malheur est survenu dans le logis. Présenter alors une reine n'importe comment, elle est presque toujours acceptée. Mais, même dans ce cas, nous préférons l'emploi d'un étui dont l'un des bouchons est fermé par un mince carton que les abeilles rongent. La libération coïncide avec la période de détente provoquée par la fatigue contractée par la colonie dans ce chambardement général. Le grand danger couru en commun leur ôte toute idée de bataille, et devant le sauve-qui-peut général, toute rancune disparaît et annule les souvenirs les plus enracinés. On estime, on aime vite le compagnon qui a couru le même danger que nous. Demandez-le aux poilus de la Marne, de Verdun ou de l'Yser ! Les abeilles, dans ce cas, sont heureuses de se retrouver ainsi groupées autour d'une

mère qui a partagé leurs émotions et d'en être quittes pour si peu.

Le plus grand obstacle dans toute substitution c'est le caractère de la colonie, ou plus tôt la méconnaissance de ce caractère. On devrait s'appliquer à le connaître, et le connaissant on ne s'y heurterait point. On emploie trop souvent la même méthode pour toutes les colonies et c'est un grand tort. Certaines colonies acceptent tout de suite, tandis que d'autres, malgré les précautions prises, acceptent très tard, momentanément, à regret ; quittes à prendre leur revanche plus tard ! On serait porté à croire que l'amour, la mémoire ou le souvenir de l'ancienne mère adorée persistent si fortement, que cette pensée obsédante, cette chose sacrée sans nom (comment l'appeler ?) finit par rendre la présence de la nouvelle mère — *l'étrangère* — insupportable ; et sitôt qu'elle leur a donné les éléments pour la formation d'une nouvelle reine — *la leur* —, la suppriment sans pitié !... Celle-là seule sera la bien-aimée !... Fille chérie de la colonie !... Parce que c'est leur chair, leur sang, leur os qu'il leur faut !!!

On sourira, peut-être, en nous voyant attribuer une aussi forte dose de raisonnement ou d'affection à ces insectes merveilleux ! Mais ce qui nous console d'avance de ces sourires gratuits c'est que nous sommes, de ce côté-là, en très bonne compagnie ! Oui, nous avons trouvé tout cela dans les abeilles ! Nous y avons encore trouvé plus, nous y avons trouvé du cœur et même un grand cœur ! Que l'on nous trouve un autre être dans la Création qui manifeste plus fortement que l'abeille l'amour maternel ou l'amour de la famille ! La perte de ses biens, de ses économies l'affectent bien moins. Ce n'est, en somme, qu'une affection matérielle née de besoins matériels.

Mais qu'on leur enlève la mère ! C'est l'abomination de la désolation manifestée à grands cris en passant par tous les degrés et allant même jusqu'au suicide ! Cette perte est considérée un moment irréparable et comme la fin de tout ! Aussi, c'est la recherche affolée, effrénée, partout pendant plusieurs heures ! C'est le découragement le plus complet que l'on puisse voir. Surtout si elles n'ont point le moyen de réparer la perte ; mais même quand elles ont les moyens de la réparer ce n'est que quand la fatigue et le raisonnement ont chassé le désespoir qu'elles se déterminent à choisir les larves d'élite destinées à la réparer. Alors seulement l'activité renaît comme par enchantement ; elle est accompagnée de grands espoirs qui font les héros ! Enlevez-leur les enfants au berceau et malgré que vous leur laissiez la mère, c'est la même recherche, le même désarroi, le même affolement, mais moins accentué il est vrai ; car en somme ce n'est que l'enfant qui disparaît. Demain, avec le concours de la mère, il

y en aura d'autres qui seront également chéris, également choyés, également aimés. Le malheur est moins grand puisque la mère reste. L'avenir n'est pas aussi menacé puisqu'en se mettant immédiatement à l'œuvre on peut réparer le malheur subi. Dans la perte de leurs économies elles sont plus vite remises de la secousse. On ne les a point touchées directement dans leurs affections. Mais c'est quelque chose d'approchant. Elles savent que leur progéniture est menacée par la famine ; donc ce qui les guide en cette circonstance, c'est encore l'amour de la famille ; mais elles savent aussi qu'avec du travail elles répareront la perte de leurs biens matériels.

C'est pour toutes ces raisons, et même plusieurs autres, que l'on doit considérer l'abeille comme un être unique, comme un être à part dans la Création, et nous plaignons ceux qui la considèrent comme un être vulgaire pouvant servir leur ambition ! C'est pourquoi encore dans l'exercice de son métier l'apiculteur doit être plein de tact pour suivre le Principe qui est la grande route. En suivant cette grande route il faudra qu'il se montre souple, physionomiste et plein d'à-propos pour ne pas s'exposer à de cruels déboires.

Tricoire frères, Foix, (Ariège).

UN PEU DE LOGIQUE

Les abonnés au *Bulletin* qui lisent avec attention les excellents articles de C.-P. Dadant, sur les faux-bourçons. partagent, j'en suis certain, les excellentes idées émises par le grand apiculteur américain. Venant d'outre-océan, elles feront, sans aucun doute, leur petit bonhomme de chemin, ce dont nous sommes très heureux.

On attache, pour la reproduction de nos majestés, une grande importance à l'ascendance, et les apiculteurs sérieux, qui visent à l'amélioration de la race, n'élèvent leurs reines que des souches ayant donné le maximum de rendement, parfois pendant plusieurs années. Mais la question des mâles a été mise de côté ; elle a pourtant une importance considérable, car c'est d'eux que dépendent en partie la fécondité de la reine et les qualités de la descendance.

En vue d'obtenir des faux-bourçons bien constitués, certains apiculteurs découpent chaque printemps, lors de la visite principale, de 1 à 2 dm² de cellules de mâles que les abeilles remplaceront par de la bâtisse neuve. La reine pondra volontiers dans ces nouvelles cellules desquelles sortiront des individus bien constitués, bien supérieurs à ceux nés dans de vieux rayons ayant 15 ans d'usage ou plus, car il existe encore des propriétaires de deux ou trois ruches dont

les rayons n'ont jamais été renouvelés depuis un temps immémorial. Que peut-il sortir de bon de ces cellules noires, à moitié remplies par les déjections et les membranes abandonnées par chacune des générations ? Vous est-il indifférent que vos reines soient fécondées par les mâles d'une telle provenance ?

Les apiculteurs de la Suisse romande qui, dans leur généralité, estiment que les croisements donnent les meilleurs résultats, abandonnent la fécondation de leurs reines au hasard. Je ne médierai pas des croisements, à condition qu'ils soient bien compris ; mais pour ceux-ci on s'est trop peu préoccupé jusqu'à présent de l'ascendance du mâle.

La théorie de l'éminent apiculteur américain n'est pas nouvelle. Il y a de nombreuses années que nos collègues alémaniques l'ont proclamée et il y a longtemps qu'ils ont établi leurs stations de fécondation, mettant ainsi la théorie en pratique. De nombreux apiculteurs ne voudraient pas que des reines de choix fussent fécondées par des mâles quelconque et ils sont certainement dans le vrai.

Et que fait-on chez nous ? Dès qu'on parle de stations de fécondation, on sourit et on soulève les épaules. Soyons donc logiques et reconnaissons qu'elles ont leur raison d'être, et qu'elles rendent d'excellents services.

Dès que se multiplieront les cours d'élevage pour reines comme celui donné l'année dernière, dans mon rucher, par un collègue expérimenté, il est certain que nous verrons se créer les premières stations de fécondation qui ont justement pour but de mettre en pratique les théories de M. Dadant.

L. Mouche.

UNE MORT MYSTÉRIEUSE

Il y a quelques années, à Sainte-Croix, vers la fin de février, lors d'une sortie générale, j'ai eu l'occasion d'assister à l'agonie d'une ruchette manquant de provisions et de l'empêcher de trépasser, en la nourrissant immédiatement après l'avoir portée au chaud.

Cet hiver, à Grandson, de nouveau j'ai eu à constater une fin prématurée pour manque de nourriture, dans une de mes ruchettes d'hivernage et peut-être que le récit de cette résurrection extraordinaire intéressera quelques lecteurs du *Bulletin*.

C'était en décembre dernier, parmi les différentes ruchettes avec lesquelles je fais encore des essais d'hivernage de reines, une, en particulier, me donnait quelque inquiétude.

Cette ruchette, composée de quatre demi cadres D-Dt, formée sur la fin de l'automne, par la réunion des populations de plusieurs ruchettes de fécondation, avec une reine élevée sur le tard, fécondée au milieu de septembre, avait été conservée pour observation en 1923, afin de me rendre compte de la valeur de ces élèves d'arrière-saison. Les cadres réunis et assemblés des ruchettes de fécondation n'avaient pas de provisions suffisantes pour l'hivernage. Les cadres avec provisions que j'avais en réserve étaient encore à mon rucher de Sainte-Croix et diverses circonstances, entre autres le voyage à Marseille, lors du Congrès apicole, m'avaient empêché de préparer un hivernage normal pour la ruchette en question.

En décembre, lorsqu'un jour me parut favorable, j'allais jeter un coup d'œil à cette ruchette. Doucement, avec beaucoup de précautions, je tirais la glissoire, espérant ne pas déranger cette colonie, ni les autres placées sur le même trépied. Hélas, pour celle-ci, les précautions que je prenais en me mouvant comme un fauve qui approche de sa proie étaient bien inutiles, car elle dormait du dernier sommeil... La lumière arrivant sur les cadres ne produisit ni bruit ni mouvement quelconque dans cette agglomération d'insectes. Devant cette tombe ouverte, la première pensée est un reproche éloquent à l'adresse du maître qui a manqué de précautions et laissé mourir de faim ces pauvres bestioles... Brigand... Négligent et d'autres qualificatifs du même genre ? puis c'est la pensée des essais retardés, renvoyés à une autre année ou peut-être à jamais... Enfin, c'est la réalité qui se montre, il faut emporter la ruchette pour la nettoyer, inutile de laisser les cadavres plus longtemps sur les cadres. Soulevant un premier cadre, je constatais que le groupe était encore compact et bien formé. Je cherchais la reine afin de me rendre compte où elle était placée pour mourir, je la trouvais au-dessus du groupe ; en la prenant, je fus frappé de ce qu'elle n'avait pas la rigidité du cadavre et il me vint l'idée qu'il n'y avait peut-être pas longtemps que la mort avait passé par-là.

J'emportais la ruchette à la maison, dans la chambre du ménage, et là, prenant la reine avec deux abeilles, je commençais la respiration artificielle ...dans le creux de la main et dans la chaleur de mon haleine... Après quelques minutes, je vis bouger légèrement une des antennes de la reine, une patte s'étira... puis une autre. Avec émotion, je continuais jusqu'à ce que je vis cette majesté commencer à se mouvoir, lentement d'abord, puis dans la chaude atmosphère de la chambre, puis par s'envoler vers la fenêtre. ...O miracle ? puisque la reine vit, voyons le reste. Vite, sur la *Feuille d'Avis de Lausanne* dépliée

sur la table, je versais le contenu de la ruchette et secouais les cadres ; il y avait sur cette table un tas de cadavres amoncelés et immobiles sur les cadres, quantité d'abeilles restaient plantées dans les cellules. J'appuyais les cadres contre le radiateur et en attendant que la chaleur produise ses effets, j'allais préparer une petite ruchette avec tout ce que je pouvais trouver de provisions operculées. Lorsque je revins à mes bestioles, plusieurs essayaient leurs jambes, d'autres sur le dos s'accrochaient à celles qui étaient à leur côté, les plus avancées s'envolaient vers la fenêtre. Bref, pendant trois heures, les unes après les autres, je réussis à les remettre dans la ruchette, en pleine vie, à l'exception d'une vingtaine qui étaient bien mortes.

Mes cadres de provisions étant encore au rucher de Sainte-Croix, je nourris avec du candi, placé au-dessus des cadres, sur une planchette avec zinc perforé afin de pouvoir renouveler la provision ; le soir, lorsque je reportais la ruchette à sa place, une joyeuse animation règnait dans cette colonie minuscule.

Quinze jours après, je retournais voir ce qui se passait, tout allait bien, le candi était presque tout consommé, je renouvelais la provision, espérant ainsi l'amener jusqu'au printemps. Malheureusement, à fin janvier, je la trouvais morte, et cette fois, morte définitivement... car la diarrhée était de la partie, l'animation anormale que j'ai dû provoquer ainsi que la nourriture non operculée en sont certainement les causes et j'ai la conviction que si j'avais eu des cadres avec provisions operculées, j'aurais amené cette ruchette jusqu'au printemps.

Une fois de plus je conclus qu'un bon hivernage, aussi bien pour ruches que pour ruchettes, n'est possible qu'avec des provisions suffisantes et bien operculées.

Je conclus aussi que la mort par inanition, en hiver, n'est pas douloureuse pour nos chères bestioles, que de l'engourdissement où elles sont plongées elles passent sans transition au repos éternel.

Quant à la reine, contrairement aux idées de M. Keller, je crois qu'elle est aussi robuste, si ce n'est plus, que n'importe quelle abeille.

Lors de l'assemblée de Neuchâtel, après le très joli exposé de M. Keller, ma foi était un peu ébranlée, comme lui je voyais partout des crimes de lèse-majesté... pourtant, après réflexion, je suis revenu à la réalité, et je ne crois plus à tous ces crimes, particulièrement en ce qui concerne le transport et le vernissage.

De toutes les reines que j'ai expédiées ces dernières années, une seule est arrivée fatiguée et c'est précisément celle qui a fait le voyage le plus court, ce qui me fait supposer qu'il y a eu une autre cause que le transport. Je tiens à la disposition de M. Keller pas mal de lettres de remerciements.

Par contre, après l'insertion du rapport dans le *Bulletin*, plusieurs apiculteurs m'ont prié de ne pas vernir les reines qu'ils me commandaient. C'est une peine de moins..., mais je tiens à dire que de mon expérience personnelle, je n'ai jamais constaté une infériorité quelconque chez les reines vernies comparées aux non vernies, aussi je serais reconnaissant à notre cher Rédacteur d'ouvrir dans le *Bulletin* une consultation sur ce sujet, afin que les apiculteurs qui emploient ce moyen très pratique de reconnaître l'âge ou les remplacements inattendus des reines, puissent donner le résultat de leurs observations sur cette question.

Beaucoup d'apiculteurs, les jeunes surtout, lisent le *Bulletin* avec une telle confiance qu'il est pour eux comme l'Évangile, aussi est-il malheureux que certains écrits ou rapports viennent quelquefois ébranler cette confiance en semant le doute sur ce qui a été enseigné, dans le passé, sur l'apiculture. Dans ces occasions, il serait à désirer que la Rédaction du *Bulletin* fasse suivre ces articles d'une annotation rendant attentifs les lecteurs que les théories enseignées sont personnelles et sous la responsabilité de leur auteur. C'eût été le cas, lorsque le *Bulletin* écrivait que l'essaimage n'est pas la reproduction naturelle de l'espèce ?? Heureusement que le numéro suivant remettait les choses au point.

Espérant que la présente n'aura pas l'honneur de la première annotation de notre cher Rédacteur, je termine cette longue causerie en souhaitant une bonne campagne 1923 à tous les collègues apiculteurs.

Grandson, le 11 février 1923.

Aug. Lassueur.

(*Réd.*). — Le rédacteur n'aime que très relativement les « gendarmes » dont il doit parfois accompagner les articles, car il estime que chacun doit pouvoir exprimer son opinion dans le *Bulletin* ; à chacun aussi de se faire un jugement. Il ouvre volontiers une consultation générale sur les effets du vernissage des reines.

LA DÉSINFECTIION DES RAYONS LOQUEUX

Les apiculteurs qui luttent contre la loque ont rarement le courage de détruire les colonies entièrement. On comprend leur hésitation de brûler ruches, abeilles et tout le matériel apicole et leur tendance à tenter d'abord quelques remèdes pour se débarrasser de l'insidieuse maladie. Quand il s'agit cependant de la loque maligne (*bac. larvæ*)

il n'y a guère qu'un remède efficace : le feu. On a admis jusqu'à présent que la cire fondue et transformée en rayons gaufrés ne transmettait pas les germes de la loque, mais des recherches très minutieuses faites en Allemagne ont révélé que la cire provenant de ruches loqueuses transmettait régulièrement les germes de la maladie dans les colonies où on l'avait introduite. Cette cire devrait donc être utilisée ailleurs que dans l'apiculture.

Or, on vient de découvrir un désinfectant qui tue les germes de la loque (*bac. larvae*). Le Dr Hutzelman indique dans le numéro de décembre des *Gleanings* une solution qui a eu dans ce domaine un plein succès. Il s'agissait de trouver une substance qui pénètre la cire, la propolis, le pollen et les corps atteints par la loque. La gazoline, la benzine, le sulfure de carbone, le tétrachlorure de carbone, l'alcool, etc., employés seuls n'ont pas donné des résultats satisfaisants. Le Bureau d'Entomologie de Washington avait trouvé le formaldéhyde ou la formaline comme le meilleur moyen de détruire les bacilles de la loque. M. Hutzelmann fit alors une solution d'alcool très pur et de 20 % de formaline. Le liquide ainsi obtenu pénètre parfaitement tous les éléments d'un rayon loqueux sans les endommager et tue tous les germes de la loque. Un cadre plongé entièrement pendant 24 heures dans cette solution peut être rendu aux abeilles qui en le nettoyant ne contractent point la maladie. M. le Dr Hutzelman a traité 200 rayons de cette manière et un examen attentif n'a pas découvert le moindre indice de loque deux ans après. Le Bureau d'Entomologie de Washington, auquel on a envoyé des cadres traités par la solution indiquée, a essayé d'établir des cultures avec les écailles et les matières trouvées dans les cellules loqueuses, mais il n'a pu constater aucune germination de spores après une incubation de quatre à cinq jours.

La pratique et la science ont donc prouvé à l'évidence qu'une solution d'alcool pur — il faudrait se garder d'employer l'alcool dénaturé — et de 20 % de formaline désinfecte parfaitement les rayons loqueux. C'est dommage que l'alcool soit actuellement si cher, mais les apiculteurs qui sont affligés du fléau de la loque n'hésiteront peut-être pas à faire un sacrifice pour sauver au moins les plus beaux des rayons infectés.

J. Keller.

GARDE A VOUS !

Si la loque est une maladie dangereuse, funeste pour nos ruchers, l'acariose risque de devenir une catastrophe. On nous signale de divers côtés l'apparition de ce terrible et nouvel ennemi et M. le Dr Morgenthaler a pu le constater dans nombre d'envois qui lui ont été faits. En particulier, des essaims ou colonies achetées en France et introduits en Suisse ont été reconnus atteints d'acariose.

Avant que le mal ne devienne presque irrémédiable nous invitons de la façon la plus pressante :

1° Tous ceux qui ont fait venir de France *des essaims ou colonies par l'intermédiaire de M. Mayor, à Bonvard près Vaudœuvres* (Genève) à faire un envoi de deux ou trois douzaines d'abeilles à M. le Dr Morgenthaler, à Liebefeld (Berne). Ajouter quelques détails.

2° Tous ceux qui auront introduit *directement ou par quelque autre intermédiaire* des essaims ou colonies, à faire aussi un envoi comme indiqué ci-dessus.

3° Nous voudrions qu'en attendant les résultats des enquêtes faites tous nos apiculteurs romands veillent bien *s'abstenir de toute importation* en Suisse d'abeilles (reines, essaims ou colonies).

Il existe en Suisse nombre de fournisseurs à même de procurer tout le nécessaire.

Qu'on veuille bien nous comprendre : nous n'agissons pas ici par nationalisme ou chauvinisme, ni pour faire une réclame gratuite à nos fournisseurs suisses, mais *à quoi bon payer de fortes primes d'assurance contre les maladies des abeilles si d'autre part nous faisons infecter nos ruchers par d'imprudentes et dangereuses importations, D'Où QU'ELLES VIENNENT.*

En agissant ainsi nous essayons de remplir le tonneau des Danaïdes ou un tonneau sans fond où s'engloutira la prospérité de l'apiculture suisse romande.

Nous espérons que chacun y mettra du sien ; s'il n'en était pas ainsi, le Comité de la Romande serait obligé d'étudier les moyens propres à arriver au but, au grand dommage de ceux qui auraient persisté à ne pas tenir compte du présent avis. Une enquête est présentée au Conseil fédéral tendant à obtenir que l'acariose soit comprise au nombre des maladies visées par la loi fédérale sur les épizooties.

Schumacher.

P.-S. — Il est facile de se rendre compte des symptômes probables de la maladie acariose : les abeilles en sortant du trou de vol se traînent sur la planche de vol ; elles essaient de prendre le vol sans y

parvenir et meurent sur le sol. Dans les cas graves, les abeilles font la barbe devant le trou de vol et courent de tous côtés ; le sol, devant la ruche, en est souvent couvert. Un seul remède peut guérir la maladie (jusqu'ici du moins) c'est la destruction des colonies atteintes. Les cadres, partitions, matelas ne peuvent être employés à nouveau qu'après avoir séjourné dans l'eau bouillante.

SINCÈRE

Certains journaux d'outre-mer informent leurs lecteurs que l'adjectif sincère provient du latin *sine cera* = sans cire, et ils déduisent complaisamment que les Anciens semblent avoir préféré, d'après la composition du mot, le miel pur au miel en rayons. Cette dernière supposition est gratuite et il paraît au contraire certain que les gens de l'antiquité mangeaient aussi bien le miel en rayons que le miel pur. Il est sûr que cette explication du mot sincère aura fait plaisir à plus d'un apiculteur :

Les étymologistes, bien versés dans les subtilités des dérivations et des compositions des mots, prétendent que *sine*, sans être du néo-latin, n'appartient cependant pas au latin primitif et ne peut guère être entré dans la formation du mot *sincerus* ; ils pensent plutôt que *sine* vient du sanscrit *sana* = pur, ce qui donne un tout autre sens au mot sincère qui équivaut alors à cire pure. Mais dans son ensemble *sincerus* = sincère a toujours signifié pur, très pur, franc, sans mélange et l'italien qui est la fille naturelle du latin l'emploie encore dans la même acceptation quand il dit : *del vino sincero*.

J. Keller.

SOUVENIRS

La lecture de l'article de M. Courvoisier à La Coudre « Vol de fécondation » dans le numéro 11 du Bulletin de 1922, me remet en mémoire deux faits à peu près semblables dont l'un se place à fin juin 1904 ou 1905 et l'autre vers le 12 juin 1909.

Du premier il ne me reste qu'un souvenir assez confus, suffisamment clair cependant pour me rappeler avoir vu arriver, entre 4 et 5 heures du soir, sur un buisson d'une haie, à 100 mètres en avant de deux ruchers d'une quarantaine de ruches au total, un essaim composé d'une trentaine de bourdons noirs et d'une jeune reine italienne, très

facilement reconnaissable à sa robe dorée. La pose ne dura qu'un instant, peut-être une minute, et cette foule repartit bruisante dans la direction d'un des ruchers. Je n'eus pas le temps de remarquer quelque chose qui ressemblât à un accouplement.

Le second fait m'est resté beaucoup plus net. En 1909, nous avions conduit, de Vallorbe, une quinzaine de ruches de paille près d'une ferme sise entre la Sarraz et Cossonay. Nous avons eu cette année-là, beaucoup d'essaims et, conséquence inévitable, peu de miel. L'après-midi du jour précédent le retour à la montagne, s'effectuant au moyen du traditionnel « branle », je me trouvais occupé au rucher à la pose des cerceaux et des toiles, lorsque mon attention fut attirée par un grésillement, bruissement, tout à fait spécial. Intrigué, je fis quelques pas, une dizaine de mètres dans l'herbe fraîchement fauchée et je fus témoin du curieux spectacle suivant : Une jeune reine était à terre, suivie et bousculée par une cinquantaine au moins de faux-bourdon ; cette masse frémissante et grouillante avançait rapidement dans l'herbe rase et en quelques instants se rapprocha si près du rucher que je finis par craindre la perte de la reine dans une toile d'araignée ou autres embûches ; je lui tendis un doigt secourable qu'elle s'empressa d'accepter mais, chose curieuse, aucun mâle ne la suivit. Après quelques secondes de repos elle reprit le vol et je la perdis de vue. Les bourdons restés à terre semblaient désespérés, stationnaient et cherchaient l'objet de leurs désirs ; ce n'est qu'au bout d'un temps assez long qu'ils reprirent leur vol un à un. Qu'était-il arrivé ? L'atmosphère étant des plus calme, on ne peut admettre que le vent ait amené à terre la reine et ses suivants. Quelque temps après une ruche ayant essaimé fut trouvée orpheline. Faut-il croire à une relation de causalité entre cet orphelinage et la curiosité relatée ? Je ne le pense pas. Il s'agirait plutôt d'une contrariété, d'un accident ou plutôt d'un incident puisque la Majesté en cause reprit son vol facilement. Peut-on également conclure que l'accouplement ne se fait pas exactement comme admis généralement ? évidemment non. Cela reste une énigme, le Grand Constructeur de Toutes Choses ne nous ayant pas munis de moyens de locomotion et d'observation propres à éclaircir ce mystère. Ces deux cas sont les seuls que j'aie enregistrés. Un collègue aurait-il peut-être observé un ou des faits analogues et, dans quelles conditions ?

Prilly, le 17 décembre 1922.

A. Grobet-Magnenat.

UN NOUVEAU FOURRAGE MELLIFÈRE LE HUBAM

Les journaux d'apiculture américains font grand bruit, depuis quelques années, autour d'une nouvelle plante qui serait à la fois un fourrage merveilleux et une plante mellifère sans rivale.

Ayant cultivé cette plante sur une petite échelle depuis deux ans, je crois utile de faire connaître les résultats obtenus.

J'étudierai successivement : 1° Ce que disent les Américains des essais entrepris chez eux ; 2° Mes essais de 1921 et 1922 ; 3° Les expériences restant à faire.

Ce que disent les Américains.

Les renseignements qui suivent ont été puisés dans différents numéros de *Gleanings* et dans une brochure jointe à un envoi de graines :

Le Hubam tire son nom du professeur *Hugues*, de l'Etat d'Alabama, qui l'a découvert. Ce n'est pas un trèfle, mais une nouvelle variété de mélilot blanc annuel qui atteint, en quelques mois, une hauteur triple de celle atteinte par l'ancienne variété bisannuelle. Son évolution complète se fait en quatre à sept mois, au bout desquels il atteint la taille de 0 m. 90 à 2 m. 10. On cite, à New-York, un plant de Hubam qui, semé le 1^{er} juin 1920, atteignit, en 108 jours, la taille de 108 pouces (2 m. 70). Au point de vue agricole, il donne de bons résultats comme engrais vert, comme pâturage et comme fourrage. Il peut donner deux coupes de foin. Il a réussi dans toutes les régions où pousse le trèfle : de l'Atlantique au Pacifique, et de la baie d'Hudson au golfe du Mexique. Il est remarquablement résistant à la sécheresse.

Pour l'apiculteur, c'est une des plantes les plus mellifères qui soient connues.

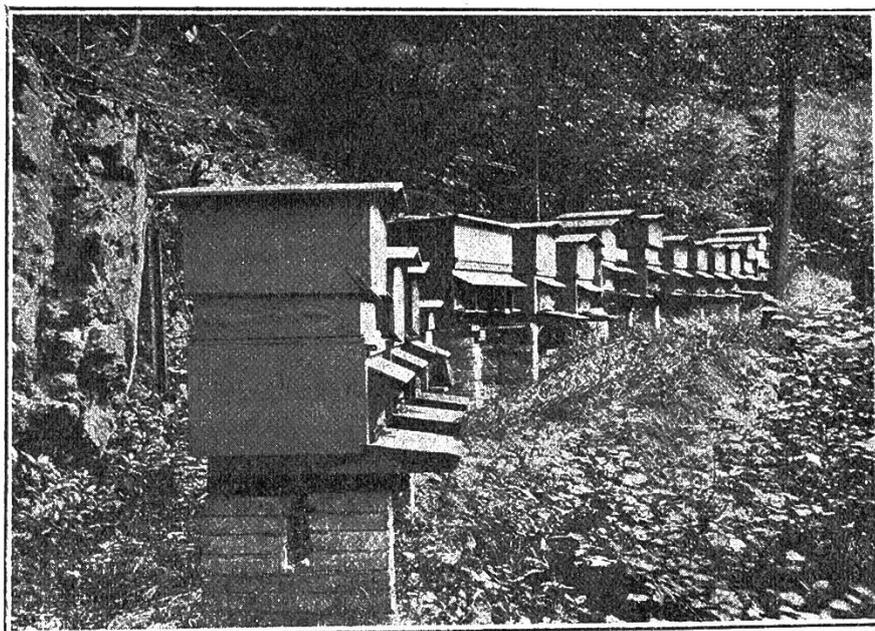
Manière de le cultiver. — Semer en terrain dur : jamais dans une terre fraîchement labourée. Donner seulement une façon tout à fait superficielle. Semer de bonne heure, afin que les jeunes plantes s'emparent du terrain avant la pousse des mauvaises herbes. Semé en juin, il pourrait mûrir avant l'hiver, mais mars, avril sont bien préférables.

Des essais de semer à l'automne ont eu lieu dans l'Orégon et la Caroline du Sud. La plante a atteint 0 m. 90 avant l'hiver. Au printemps, elle a repoussé et fleuri.

Terrain. — Il réussit partout où pousse le trèfle, mais préfère les terrains calcaires. Pour la graine, on peut semer 1500 gr. à 2 kg. à l'hectare, en lignes distantes de 0 m. 75 à 1 m. Comme fourrage, on sème à la volée 13 kg. à l'hectare. On peut, comme pour le trèfle, semer dans une céréale, mais il atteint un plus grand développement quand il est semé seul.

Voyons maintenant les essais que j'ai faits depuis deux ans.

Ces essais ont été faits aux confins de la Bretagne et de l'Anjou, dans une terre argilo-siliceuse, forte et contenant très peu de cal-



Quelques belles hausses.

caire. Le trèfle violet et le trèfle incarnat y réussissent bien, la luzerne difficilement, le sainfoin y est inconnu.

La terre n'a reçu aucun amendement calcaire, mais était en bon état de culture.

J'ai fait venir d'Amérique, en 1921, une once (28 gr.) de graine (elle est tout à fait semblable à la graine de trèfle). Cette graine fut semée en ligne au printemps, partie dans un jardin, partie dans un champ en terre profondément ameublie. Les jeunes plantes furent sarclées à la main pour les débarrasser des mercuriales qui les envahissaient. Malgré l'année exceptionnellement sèche, elles poussèrent vigoureusement et atteignirent la hauteur de 1 m. 50 à 1 m. 75.

Les feuilles ressemblent beaucoup à celles de la luzerne. Inflorescence en grappes, fleurs blanches, odeur suave.

Le développement des tiges fut considérable, par rapport à celui des feuilles. Cet inconvénient, que j'attribue à la sécheresse et à la distance entre les plantes, ne s'est reproduit cette année qu'à un degré beaucoup moindre.

Essais de 1922. — Les graines récoltées me permirent d'ensemencer à la volée environ quatre ares. De plus, dans le champ, à l'endroit où le Hubam avait été cultivé l'année dernière, j'avais fait semer, à l'automne, de l'avoine et de la vesce-fourrage. Je fus tout surpris, au printemps, une fois le fourrage coupé en vert, de voir une pousse abondante de Hubam, provenant évidemment de graines tombées à terre au moment de la récolte, et qui y avaient passé l'hiver.

La moitié des graines récoltées fut semée le 21 avril dans un champ de blé d'hiver. Au moment de la moisson, les épis de blé seulement furent coupés, en respectant complètement le Hubam. Il entra en fleurs le 4 août, ayant alors 0 m. 60. Aujourd'hui (11 septembre) il a en moyenne 1 mètre ; les tiges les plus élevées dépassent 1 m. 75. Il est encore en pleine fleur et les graines commencent à se former. Les abeilles y butinent sans cesse, avec une grande activité, du matin au soir, même par les temps peu favorables, tandis que dans des champs de blé noir voisins en pleine fleur, elles ne butinaient, en juillet-août, que le matin, et seulement par beau temps.

L'autre moitié de mes graines fut semée en mai, en terre meuble ; la levée se fit régulièrement, mais les plantes furent complètement envahies par les mauvaises herbes ; ce qui prouve bien que cette graine doit se semer en terrain dur. D'ailleurs, certaines graines tombées au moment de la récolte ont poussé un peu partout : dans les gazons, au bord d'un chemin, et même entre les pavés d'une cour.

Et maintenant, que peut-on attendre du nouveau fourrage ?

Pour s'en rendre compte, il faudrait que des expériences soigneusement conduites soient entreprises dans les différentes régions de la France, afin de savoir quelle place il peut occuper dans les assolements. Peut-être pourrait-il entrer dans la composition des prairies permanentes. Au point de vue apicole, il y aurait grand intérêt à lui voir concurrencer le trèfle violet, qui n'est, pratiquement, pas mellifère.

Que chacun essaye donc dans sa région, et nous serons bientôt fixés.

(*L'Apiculteur de Paris.*)

R. Cosnard, La Prévière (M.-et-L.).

AU FEU!

« Monsieur, on regarde votre ruche de bordannes ! »

Telle fut l'exclamation d'un groupe d'enfants sur la route, à quelques mètres de mon rucher de Ballens, un jour que j'arrivais en « bécanne ». A titre de renseignement, il est bon d'ajouter que dans les campagnes vaudoises on appelle de ce nom vulgaire les frelons. Et de fait, les allées et venues de ces gros insectes si redoutés étaient bien visibles entre des coussins relégués à l'étage supérieur du rucher.

« Bah, me dis-je, attendons à ce soir pour le détruire avant de partir. Le même procédé que celui mentionné dans le *Bulletin* de février fut employé. Une vérification un peu sommaire me rassura relativement à l'existence des intrus dont le *de Profundis* avait sonné, mais... sans m'en apercevoir, j'avais mis le feu ou plutôt embrasé un coin minuscule d'une toile. Un quart d'heure après mon départ une colonne de fumée noire s'élevait, alarmant tous les habitants du hameau. Il fallut naturellement mettre l'hydrant en fonction et déplorer la perte de tout un matériel remisé là-haut ainsi que du toit.

H. Berger.

13000 KM. EN VÉLO OU A PIED

Il y a des veinards qui ont leur rucher à deux pas. L'un des miens est à 3 ½ heures de distance, c'est-à-dire 30 km. pour l'aller et le retour qu'il faut faire en vélo, à raison de 20 courses au minimum par année. Voilà 27 ans que cela dure. Faites le compte ? N'arrivons-nous pas aux 13.000 km., c'est-à-dire le tiers du tour de la terre ? Quand le temps est beau, on pousse gaîment sa machine pendant les 25 premières minutes pour arriver sur la hauteur ; mais que de fois, pendant le retour, le vent âpre, l'orage, la pluie diluvienne, vous font cortège jusque dans la demeure. Que d'aventures pendant ces randonnées ! Quand notre rédacteur sera à court d'articles je vous en conterai quelques-unes. Il y en a pour tous les goûts, depuis le mélodrame jusqu'à la bouffonnerie. Détiens-je le record du feu sacré dans les jambes pour la passion de l'apiculture ?

Mont-s.-Rolle, janvier 1923.

H. Berger.

L'APICULTURE PASTORALE

Ceux qui n'ont jamais fait de la pastorale ne connaissent pas la dixième partie des émotions que peut procurer l'apiculture. Quand on l'a pratiquée comme nous pendant un quart de siècle, on possède une moisson de souvenirs bons ou mauvais, de quoi remplir un livre qui serait certainement utile aux débutants dans la carrière.

L'apiculture pastorale est aussi ancienne que les abeilles qui, d'instinct dirigent leurs essaims vers la flore plus riche de la montagne quand les prairies d'en bas se flétrissent sous l'ardent soleil. Les Grecs menaient leurs ruches sur le mont Hymette et les Latins de Virgile recherchaient le miel des Alpes.

Les Valaisans ont transporté de tout temps leurs abeilles à proximité des champs de rhododendrons et, soit à dos de mulets, soit à dos d'homme, c'est une corvée digne de ces intrépides montagnards. Nous en avons vu un qui avait chargé ses épaules d'une lourde d'Adan, type pour la monter de Savièze au sommet du Sanetsch.

Les hautes vallées du Jura avec leurs belles prairies d'esparcette ont toujours attiré les apiculteurs de la paine et les ruches de paille, légères et petites se prêtaient admirablement aux transports qui se faisaient avec des chars à double pont pouvant supporter 60 colonies environ. Ce fut le beau temps de la pastorale. Les ruches modernes, lourdes et spacieuses ne sont nullement combinées pour faire de la gymnastique sur des véhicules dans les chemins de montagne et ces charrois avec des chevaux nous ont souvent causé des angoisses terribles. La liste des accidents est d'ailleurs très riche : ruches qui s'ouvrent ou qui tombent, attelages piqués qui ruent, s'emballent, renversant pêle-mêle insectes et cochers ; voici les dangers de la pastorale.

Aujourd'hui le camion automobile, par sa force, sa rapidité, sa sécurité, devient l'instrument obligatoire et commode pour la montée des abeilles.

Il y a cependant encore beaucoup de précautions à prendre pour éviter maints ennuis : autrefois, je clouais sur les ruches un treillis métallique, système Bertrand ; or cet appareil a le don d'exaspérer les abeilles et, à l'arrivée, on a le chagrin de constater qu'un grand nombre se sont tuées. Il est bien préférable d'emmener la ruche munie de son chapiteau sans autres opérations que d'enlever le coussin et de relever un coin de la toile sur la hausse.

Les fonds mobiles doivent être solidement cloués. Je ferme les trous de vol avec un liteau et non avec des glissières en fer, car il

m'est arrivé à la montagne de trouver des ruches étouffées par de mauvais plaisants.

L'essaimage intempestif est la plaie de la pastorale. On l'évitera dans la mesure du possible en choisissant des colonies fortes en butineuses mais pauvres en jeune couvain. Il importe également d'arriver en haut de façon à ce que la récolte puisse commencer immédiatement, sinon les ruches se préparent à essaimer par une ponte formidable qui s'étend jusque dans la hausse. C'est ainsi qu'une ruche me bâtit et me remplit de miel les 44 sections d'une hausse ; et l'année suivante j'y trouvai autant de sections de couvain mâle.

Il est bon de tourner ses ruches au Nord-Est car le soleil est ardent sur les hauteurs et de choisir un endroit abrité des vents.

Comme les abeilles sont plus agressives après avoir subi un changement d'air, il est bon de les mettre à une certaine distance des routes. Il est aussi prudent d'avoir un contrat de location bien en ordre.

Les apiculteurs des régions où il n'y a jamais de miellée en seconde récolte, sont presque forcés de pratiquer la pastorale pour profiter de cette abondante richesse que fait pleuvoir le sapin blanc. Il importe donc de perfectionner et d'améliorer cette meilleure utilisation de notre fortune mellifère. Il faut trouver :

a) Le modèle de ruche idéal pour les transports.

b) Dans l'application de la loi sur la loque, il est désirable de supprimer tout ce qui peut être considéré comme d'inutiles tracasseries.

(A suivre.)

Hippolyte Guignard, Founex.

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS A LAUSANNE, le 17 février 1923.

Sous la présidence de M. Mayor et en présence des délégués de 22 sections (4 n'avaient délégué personne), la séance est ouverte à 10 heures du matin. Après les souhaits de bienvenue, l'honneur traditionnel rendu aux membres décédés en 1922, le président annonce la candidature de la Section des Franches-Montagnes laquelle est reçue à l'unanimité, ses statuts étant en ordre. Une petite remarque est faite après lecture du procès-verbal de 1922 et ce dernier est adopté. M. Schumacher devant s'absenter, il est procédé à un changement dans l'ordre du jour, ce qui permet au caissier de présenter son rapport ; les recettes de 1922 s'élèvent à 26,311 fr. 50 et les dépenses à 24,144 fr. 97, laissant un boni de 2166 fr. 53. Le bilan s'élève à fin 1922 à 25,566 fr. 53 et hors-bilan nous avons 1797 fr. 40,

parmi lesquels figure le Fonds Bertrand avec 595 fr. Le contrat nous liant avec la maison Hort, à Lausanne, pour les annonces a été dénoncé, et dès juin 1923 la Romande reprendra à son compte ce rouage. Les comptes, vérifiés par MM. Berset et Devaud, sont approuvés et décharge donnée au caissier avec remerciements pour son dévouement.

La proposition de M. Schumacher désirant que les caissiers de sections lui fassent parvenir pour le 1^{er} décembre les effectifs de leur section est adoptée, avec la remarque que les membres reçus pendant le second semestre de l'année courante ne payeront que 3 fr. 50 à la Romande.

A fin 1922 il y avait 4000 membres et au début de 1923 il en reste 3626. La bibliothèque a exigé l'envoi de 1100 volumes.

M. Mayor lit le rapport présidentiel, lequel débute par une note patriotique et pleine de confiance. La première récolte fut passable, la seconde très forte ; le prix en a été fixé à 3 fr. 50 lors de l'assemblée de Neuchâtel. Cette dernière fête a admirablement réussi à tous égards et il n'y a que louanges à adresser aux Neuchâtelois. En 1922 ont paru l'*Agenda apicole* et la brochure de M. Lassueur sur *l'Élevage des reines* qui ont tous deux récolté l'approbation des apiculteurs. M. Mayor a été décoré de l'Ordre du Mérite agricole de 1^{re} classe par le gouvernement belge pour tous les services rendus à l'apiculture belge ravagée par les allemands. M. Joly, représentant Neuchâtel au sein du comité, a donné sa démission pour cause de santé et à sa place a été élu M. Cosandier du Locle. L'assemblée des présidents à Yverdon, en octobre 1922, a fort bien réussi et les délégués ont ratifié le vœu émis à cette occasion qu'un numéro spécial, avec couverture de couleur, fut imprimé ne contenant qu'une étude sur les maladies des abeilles (MM. Borgeaud, Porchet et Dr Morgenthaler) et les articles du Code civil intéressant l'apiculture (M. Schumacher). Le rapport du président est fortement applaudi. M. Forestier donne le résultat du Concours de ruchers (Morges, Bière, Nyon et La Côte) ; le jury a visité 41 ruchers avec 1087 ruches ; 33 diplômes ont été décernés avec une médaille d'honneur, 9 médailles d'or, 14 d'argent et 6 de bronze.

M. Jaques lit le rapport de l'Office du Miel pour lequel il a fait beaucoup de réclame ; grâce à la consommation du miel indigène les importations étrangères ont diminué de 3000 quintaux métriques. 177 sociétaires ont annoncé 38.140 kilos de miel sur lesquels 15.245 ont été vendus. M. Jaques estime en plus à 10.000 kilos le miel vendu en dehors de l'office, mais grâce à ses indications. Pour le contrôle du miel, 8 à 10 sections y ont procédé correctement, d'autres ont été

négligentes et quelques-unes n'ont rien fait contrôler. 289 membres ont fait contrôler 79.881 kilos de miel provenant de 4874 ruches, soit en moyenne 14 kg. 130.

Une proposition de M. Scherf est adoptée, à savoir que le comité est autorisé à mettre à la disposition de l'office un fonds de roulement et qu'il fixera à la fin de l'exercice, mais avant la reddition des comptes, le traitement du préposé à l'office et au contrôle.

La maladie de l'Île de Wight s'étant déclarée en différents lieux et devenant dangereuse, le comité a été autorisé à agir de concert avec les associations du Tessin et de la Suisse alémanique, pour faire entrer dans le cadre de la loi fédérale et être mises au bénéfice des subsides éventuels toutes les maladies contagieuses nécessitant la destruction des colonies. Il est décidé de créer au moyen de souscriptions, collectes et dons, un Fonds spécial pour assurer les ruches contre les risques non reconnus par les sociétés d'assurance (inondation, avalanches, etc.). Ce Fonds doit entrer en vigueur en 1923. Le comité est autorisé à accorder l'honorariat à des personnes, apiculteurs ou non, qui ont rendu de grands services à l'apiculture et sauf cas d'urgence, la chose devra être ratifiée par les délégués de l'assemblée suivante.

Une proposition de M. Klopfenstein permettant d'indemniser avec les fonds de la Romande les présidents se rendant à l'assemblée officielle des présidents est repoussée, sur préavis négatif du comité. M. Stauffer désire que la fixation du prix du miel soit faite par les délégués des diverses sections et qu'on tienne ferme à cette décision. L'assemblée exprime un vote positif et le comité fixera la date de la convocation de ces délégués.

MM. Schumacher et l'abbé Coillard sont réélus membres du comité par acclamation, de même que M. Mayor qui continuera encore pendant deux ans à diriger les destinées de la Romande. La Section de Nyon s'étant gracieusement offerte pour organiser l'assemblée générale en 1923, son offre est acceptée avec remerciements.

La vérification des comptes est confiée par le sort à la Section de Lausanne et le même sort désigne comme région du Concours des ruchers en 1923 le Jura-Nord et les Franches-Montagnes. Après lecture par M. Forestier du rapport sur les assurances (8 cas de déprédations et 15 cas de piqûres).

M. Mayor présente une offre de M. Alphondéry qui nous propose de reprendre à son compte et en commun avec la *Gazette apicole de France* notre *Bulletin*. L'unanimité qui repousse cette offre fait mentir le proverbe : « Pas d'argent, pas de Suisses » et le retourne : « De l'argent ! pas de Suisses ! »

La séance est levée à 4 h. 45.

Le secrétaire.

BIBLIOGRAPHIES

LE SYSTÈME DADANT EN APICULTURE

par C.-P. Dadant

Quelle bonne aubaine ! un nouveau livre de M. Dadant qui sera bien accueilli par nos apiculteurs ! C'est que l'auteur, savant doublé d'un praticien consommé, est bien connu et aimé de nous tous. La lecture de cet ouvrage me remet en mémoire un incident que je me permets de mentionner ici : C'était un jour où une vingtaine d'apiculteurs se trouvaient réunis chez M. E. Bertrand, à Nyon. Quelqu'un avait apporté un morceau de feuille gaufrée et demandait si la cire en était pure ou falsifiée. De là grand embarras dans la docte société. Mais il y avait M. Dadant qui déjà revenait de la cuisine avec lampe, thermomètre, tube en verre, etc., pour improviser une démonstration. Un instant après on entend : « 58 degrés C. et la cire fond déjà ; mais la cire d'abeilles pure a son point de fusion entre 61° C. et 63,5° C. ! » Donc ?

M. Dadant décrit en onze chapitres sa ruche et la conduite du rucher pendant l'année et c'est avec un rare plaisir qu'on le suit d'une opération à l'autre. Qu'elle est simple sa manière de tirer tout le parti d'une ruche hors ligne pour l'amélioration du rucher sans porter atteinte à la récolte, ou de faire monter comme par un coup de baguette des abeilles récalcitrantes dans une hausse nouvellement posée ! Un manque de récolte ne le décourage pas ; s'il y a disette chez lui, il charge ses ruches sur des camions-automobiles et les transportent là où il y a abondance de pâture ; en 1919 quatre cents ruches à 50 kilomètres de distance ! Il fait la remarque que ces transports ne produisent pas seulement un gain de récolte, mais augmentent beaucoup l'activité des abeilles et la ponte de la reine.

Obtenir un maximum de récolte par le moins de manipulations possibles, c'est à quoi M. Dadant vise toujours et ses succès prouvent suffisamment combien ses efforts ont été récompensés. Les conseils judicieux qu'il donne sont basés sur des expériences faites pendant un demi-siècle sur des centaines de colonies ; il y a là de vraies trouvailles de simplicité et de valeur pratique. Il m'arrive quelquefois d'envier nos novices de pouvoir commencer sous la direction de maître pareil. Nous les vieux, que de déboires, de pertes cuisantes nous serions-nous évité !

Des photographies magnifiques ornent ce livre ; impression et papier sont de première qualité et font de ce volume le digne pendant de *l'Abeille et la Ruche* du même auteur et de la *Conduite du*

Rucher de M. Bertrand. Nous sommes persuadé que cet ouvrage ne tardera pas de se trouver dans la bibliothèque de chaque apiculteur.

U. G.

(*Réd.*). — Malgré son grand âge et sa maladie, M. Gubler a bien voulu nous envoyer cet article. Nous l'en remercions, au nom de tous, bien vivement. Nous regrettons de ne pas pouvoir indiquer encore la librairie où l'on peut se procurer le livre de M. Dadant.

* * *

AGENDA APICOLE ROMAND

L'édition de l'agenda est presque épuisée, car ce petit ouvrage a été gardé par la plupart des apiculteurs auxquels il avait été envoyé ; de sorte que plus de 1500 membres de la Romande ne pourront le recevoir à l'examen ; ceux qui le voudraient peuvent en faire la commande ferme, en s'adressant au plus tôt à l'éditeur, M. Haesler-Wyss, à Saint-Aubin.

A tous les apiculteurs qui ne l'auront pas reçu cette année il en sera envoyé un exemplaire de l'édition pour 1924.

Il sera tenu compte d'un certain nombre d'observations, critiques et vœux qui feront de cet agenda un aide toujours plus précieux de l'apiculteur.

Schumacher

NOUVELLES DES SECTIONS

Section de Moudon et environs.

En vue du nourrissage des colonies ce printemps, les apiculteurs de la section peuvent acheter le sucre nécessaire chez M. Pasche, négociant à Moudon, qui nous a fait des offres avantageuses.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Gisiger, Berlincourt, le 9 février 1923. — Printemps bien maussade jusqu'en mai, les 13 et 14 avril m'avaient cependant permis une légère visite des vivres, lesquels faisaient défaut chez deux colonies.

Enfin, le 5 mai l'hiver lâchait prise et les fleurs lui succédaient ; mais c'était trop brusque changement et les colonies n'étant pas développées normalement n'en purent pas profiter. Le couvain se développait lentement vu la basse température des nuits de mi-mai. Dès le 24 du même mois les hausses se plaçaient et mai bouclait par 12 kg. 500 d'augmentation. Juin fait encore 6 kg. 200 les premiers jours, et voilà la première récolte terminée.

Fort heureusement les choses vont mieux en juillet et août, lesquels compensent largement les précédents.

Puis sans autre, d'août à septembre on passe d'été à hiver ; les visites d'automne sont rendues difficiles par suite de la pluie et du froid, de sorte qu'il faut abandonner à l'hiver les colonies sans les avoir vues à fond.

Pour la première fois j'ai fait contrôler le miel et fait vendre une partie par l'Office, cela à mon entière satisfaction.

Je puis encore préciser, en ce qui concerne la deuxième récolte, les données de la bascule qui sont en juillet de 22 kg. nets et en août de 32 kg. 700, et chose curieuse, bien que je ne sois qu'à 2 km. du rucher de M. Mahon et sur le même versant de montagne, j'ai, à part le mois d'août, d'assez grandes différences d'augmentations ou diminutions.

L'hivernage jusqu'ici est vite décrit. Depuis le 29 octobre dernier les abeilles n'ont effectué aucune sortie jusqu'au 1^{er} février. Résultat de cette longue réclusion: peu de consommation, env. 200 gr. par semaine, et peu de mortes, ruches sèches et les populations, après s'être copieusement vidées, n'ont rien d'anormal.

* * *

G. St., G., le 14 février 1923. — Les abeilles d'un de mes ruchers situés à 800 mètres ont fêté le 24 janvier (jour de l'indépendance vaudoise) par une belle sortie avec une température de 2,5° C. à l'ombre, mais favorisée d'un beau soleil et à l'abri d'un rempart de neige de 1 mètre 50.

La grande sortie s'est faite le 1^{er} février à en juger d'après les traces. C'était le moment de pouvoir sortir sérieusement, car je n'ai



Rucher de M. Staudenmann, à Gimel (Vaud) dans l'hiver de 1922-23.

jamais vu quelque chose de pareil, heureusement qu'elles n'ont pas lâché dans l'intérieur. De tout l'hiver il y en avait beaucoup de mortes, je pense que les colonies seront faibles, malgré que le couvain marche déjà. Les mésanges sont peu nombreuses cet hiver, les nichées étaient détruites, le froid les a abattues au moment de leur sortie. Le premier pollen est arrivé le 8 février et aujourd'hui nous sommes de nouveau dans la neige.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 1

Les planchettes pour couverture des cadres, confectionnées de la façon décrite par M. L. T., n'auront aucun danger de se gondoler si la colle peut résister à l'humidité, mais ne serait-il pas préférable de fabriquer des planchettes moins étanches telles qu'en faisait anciennement M. Siebenthal. Elles étaient composées de dix lamelles très minces, laissant entre elles un petit espace de 1 à 2 mm. et retenues ensembles par trois autres clouées dessus. Ces planchettes peuvent se diviser en deux ou trois parties suivant le caprice de l'apiculteur, et ne se gondolent jamais. En automne, à l'aide d'un tourne-vis ou autre outil analogue on enlève la propolis qui se trouve entre les petites lames et les vapeurs de condensation s'échappent à travers le coussin qui est placé dessus. De cette manière il n'est pas nécessaire de clouer une toile métallique au coussin pour qu'il ne soit pas rongé par les abeilles en le mettant directement sur les cadres pour l'hivernage.

Le soussigné peut à l'occasion livrer de ces planchettes.

Eug. Rithner, ap., Chili s. Monthey.

* * *

COUVERTURE DES CADRES

(Réponse à la question N° 1)

L'apiculteur qui utilise pour ses ruches un jeu de planchettes jointives comme couverture mobile des nids à couvain voit très souvent ces pièces se déjoindre. Ce travail du bois, dû à la double action de la chaleur et de l'humidité émises par le groupe, est des plus inégal ; tandis qu'il reste à peu près nul chez certaines planchettes, il donne à d'autres, au contraire, le cintre de la douve du tonneau ou le concave d'une gouttière fatiguée. Incapables, de ce fait, de plaquer exactement sur leur siège, les abeilles s'empressent alors de mastiquer solidement la plupart de ces planchettes aux extrémités ayant perdu le contact. C'est probablement cette raison qui fit abandonner ce genre de couverture par nombre d'apiculteurs de mérite, lesquels reconnurent aisément qu'en brisant à chaque visite cet excès de propolisation ils mettaient leurs bestioles de fort mauvaise humeur.

C'est sûr qu'une toile ne présente pas ces inconvénients : c'est léger, ne connaît pas le gauchissement, se lève très rapidement et sans secousses, reste bien en place, etc.

Mais la couverture bois a des mérites indiscutables : c'est perméable et durable, laisse sur les cadres un passage nécessaire aux abeilles et permet de ne découvrir à la fois qu'un petit nombre de rayons. Evitons la déformation longitudinale des planchettes et nous aurons, je crois, la couverture idéale, parce que commode pour l'apiculteur et hygiénique pour la ruche.

Pour réaliser cette condition, un choix minutieux du bois s'impose. Tout d'abord, pas de nœuds. Ensuite, il faut que les couches annuelles qui composent les planchettes soient disposées dans le sens de l'épaisseur. En examinant un des bouts d'une volige qu'on destine à cet usage, les fibres annuelles devront être absolument perpendiculaires à sa largeur. Or, cette condition unique ne peut exister que si les planchettes sont étroites et débitées dans une planche centrale, mais *le plus près possible du flache*. Pour la D.-B., on compte habituellement 6 planchettes de 8 cm. de large ; 7 ayant respectivement 7 cm. seraient encore préférable. Comme épaisseur, 10 à 12 mm. suffisent.

L'auteur de la question n° 1 voudrait avoir le plafond de ses ruches composé de trois planchettes de 17 cm. de large chacune ; c'est trop large, à mon avis, car il est bon à certaines époques de ne découvrir au maximum que deux cadres à la fois. Il pense ensuite que celles-ci, confectionnées « en croisé » à l'aide d'une colle résistant à l'humidité, resteraient parfaitement planes. Erreur M. L. T. ; la colle en question, *qui craint la chaleur*, se ramollira à la longue pour lâcher tout à fait, et vous vous trouverez de nouveau en face des mêmes circonstances fâcheuses que vous cherchiez pourtant à éviter.

Soyons pratiques ; ne cherchons pas des complications, à moins qu'elles ne soient dictées par l'observation attentive et constante.

Du 15 février 1923.

A. Porchet.

RECTIFICATION

A propos du « Poids des abeilles » page 35, 10^{me} ligne du *Bulletin* de février, lire : « Dans un litre il y a 4000 abeilles » au lieu de 1000.

On désire acheter une

ruche D.-B.

en très bon état, forte colonie hausse bâtie. Adr. offres et prix à M. NOIR, à Oron-la-Ville, 23111

Suis toujours acheteur du véritable

miel d'abeilles

et de la cire pure contre paiement comptant. Offres avec indication de prix à J. Schöller-Fellmann, Bâle, Spiegelgasse, 14. 23114

A VENDRE

10 ruches D.-B. peuplées

parfait état, hausse bâtie, à choix sur 20. Ecrire sous chiffres : P. 1975 L. Publicitas, Lausanne. 23112

Travail de la cire : Alfred AMIET

apiculteur à Orges, près Yverdon
Fond les vieux rayons, opercules, etc.,
Fr. 4.50 le kg. de cire obtenue. Epure la cire et gaufre à la presse Rietsche Fr. 4.50 le kg. Travail consciencieux. 23105

La Gazette Apicole de France

ne vous coûte rien, car son abonnement est plusieurs fois remboursé p les avantages qu'elle vous offre. Vous demandez un spécimen gratuit à S. HENCHOZ, 14, Chauderon. Lausanne. 23109

Quel apiculteur

vendrait à débutant 1 ruche avec forte colonie. Ecrire s. E 21189 L Publicitas, Lausanne. 23117

Fabrication soignée de ruches D. B. et D. T.

à Fr. 38.-, complètes avec coussin nourrisseur et angles et toit recouvert en tôle galv. Spécialité de cadres larges p. hausses 35 mm. pouvant se garnir av. feuille gauf. non monté 21 fr. le cent. ; 40 mm. pour y placer des rayons bâtis 23 fr. le cent. Cadres corps de r. et hausses 25 mm. extra, 1^{er} choix sans nœud 18 et 17 fr. le cent, 2^{me} choix 15 et 14 fr. le cent. Tous ces bois de cadres sont trav. très proprement. Eug. RITHNER, apic., Chili s. Monthey (Valais).

Fabrique de cire gaufrée

Apiculteurs

Faites vos commandes de cire gaufrée garantie pure d'abeilles à Pierre BARBEY à Dompierre, Fribourg. Epaisse nid à couv. à Fr. 5.— le kg. et Fr. 4.80 au-dessus de 5 kg. Mince pour hausse à Fr. 5.30 le kg. En faisant la commande indiquer la mesure des cadres en cm. ou le système. Achat et échange de cire fondue et non fondue aux meilleurs prix possibles. 23108